

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021

Le conseil municipal extraordinaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie le quatorze juin deux mille vingt et un sous la présidence de Madame Viviane TONDELLIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

PRESENTS : Mesdames Viviane TONDELLIER, Karine HEURTEUR, Sophie DURAND, Isabelle GARDINIER, Viviane SEGERS, Agathe DUCHAUFFOUR
Messieurs Marc PLASMANS, Bertrand SEGARD, Pierre-Charles POUEYTO, Thomas POLLET, Guillaume DE CHEVIGNY

ABSENTS EXCUSÉS : Madame Sophie TORDEUR (pouvoir à Madame Karine HEURTEUR)

ABSENTS : Monsieur Jean SIROT
Monsieur Lionel ORCEL
Monsieur Martial DUBAT

Convocation du 04 Juin 2021

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé.

Madame Viviane TONDELLIER est élue secrétaire de séance

SIGNATURE DE LA CONVENTION FINANCIERE DU S.M.O.T.H.D (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit)

Suite aux travaux d'enfouissement des réseaux, la commune de Rully a reçu la convention de participation financière à la réalisation de travaux complémentaires au réseau Oise Très Haut Débit pour un montant de 11 360, 74 € H.T avec une participation financière à hauteur de 30 % du montant H.T par le Conseil Départemental et le S.M.O.T.H.D.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et ce à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Madame le Maire à signer la convention financière.

Fin de conseil à 20h30

Prochain conseil le 01 Juillet à 20h00